



# Patrimoine en danger

## que se passe-t-il vraiment au Palais de la Porte Dorée ?

C'est avec gravité, mais sans étonnement, que notre section CGT a pris connaissance dernièrement du référé de la Cour des comptes envoyé au ministre de la Culture, lui intimant les recommandations urgentes à mettre en œuvre dans notre établissement. Datant de mai dernier, **le référé brosse un état des lieux catastrophique de la structure immobilière du palais de la porte dorée, avec des conséquences aussi bien sur le musée de l'histoire de l'immigration que sur l'aquarium tropical.**

Pour rappel, **cela fait des années que notre section interpelle les dirigeants de l'établissement**, ainsi que le Service des Musées de France sur les travaux nécessaires dans le bâtiment et sa mise en conformité avec la loi car en 2015 un premier rapport faisait déjà le même constat :

- **mai 2015** : un **rapport de l'audit IGAC-MESR** fait des observations concernant les travaux et la dangerosité des locaux, il y est même évoqué une menace de fermeture de l'établissement si rien n'est fait. La mission recommande que les travaux soient programmés à partir de 2016 !

Dans sa 11e préconisation, il recommande aussi la mise en place d'une direction du Bâtiment : *« rattachée directement au directeur général, la direction du bâtiment à créer regrouperait les personnels administratifs et techniques chargés de l'entretien et de la maintenance du bâtiment ainsi que les budgets correspondants. La mise aux normes techniques et muséographiques exige par ailleurs que les travaux de l'aquarium et des sous-sols soient programmés très rapidement ».*

Une telle direction consacrée exclusivement au bâtiment aurait été et serait plus à même de gérer l'ampleur de la tâche, or ce que l'établissement a mis en place c'est une direction chargée à la fois du bâtiment, des systèmes d'informations, de la programmation culturelle des trois composantes de l'établissement et de la conservation/valorisation du mobilier historique. **Nous constatons ici les limites de la fusion de trois composantes – palais, musée, aquarium - dont les objectifs entrent en contradiction, entravant la capacité de chacun à satisfaire ses priorités propres.**

- **mai 2016** : demande de la CGT d'un CHSCT extraordinaire sur les travaux de l'aquarium **sans jamais de réponse de la part de la direction.**

- en 2017, en 2018, en 2019 : des demandes de points en CHSCT sur les travaux du socle que pointent le référé de la Cour des comptes : **sans suite.**

-août 2019 : suite à la fuite de gaz, demande d'un CHSCT extraordinaire : **sans suite.**

**Nous alertons aujourd'hui sur le fait que, si la direction et le ministère disent que les travaux sont prévus pour mars 2020, à ce jour le CHSCT n'a été saisi d'aucun dossier mentionnant ces travaux, et qu'ils ne sont pas non plus à l'ordre du jour du CHSCT du 26 septembre prochain.**

**Nous sommes donc plus qu'inquiets de ces annonces : nous n'avons aucun moyen de savoir si les travaux annoncés, dont le CHSCT doit être saisi, seront en mesure de résoudre les problèmes les plus urgents de sécurité du bâtiment, des collections vivantes et des collections patrimoniales !**